



**2021**  
VERSION CONSOLIDÉE  
DONNÉES STATISTIQUES 2019

# MÉMENTO

**OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIGNES  
OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO)  
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

Cette publication est le fruit d'un partenariat entre l'INAO,  
la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine,  
la DRAAF Nouvelle-Aquitaine,  
la Région Nouvelle-Aquitaine et l'AANA.



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



AANA  
AGENCE DE L'ALIMENTATION  
NOUVELLE-AQUITAINE

# 300



## PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Du fait de terroirs variés, les productions agricoles et alimentaires de Nouvelle-Aquitaine se caractérisent par leur grande diversité.

Les produits sous signe de la qualité et de l'origine, qu'ils soient AOP, IGP, LR, STG ou bio, sont nombreux. Ils témoignent de la richesse du patrimoine régional, bénéficiant de critères de qualité exigeants et de savoir-faire transmis de génération en génération.

### 40



INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

### 80



APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE / APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

### 179



LABEL ROUGE

### 1



SPÉCIALITÉ TRADITIONNELLE GARANTIE

### LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

REPRÉSENTE

## 26,5%

DU CHIFFRE D'AFFAIRES NATIONAL DES PRODUITS SOUS SIQO HORS VIN (HORS BIO)

## 42,6%

DU VIN PRODUIT SOUS SIQO EN FRANCE (Y COMPRIS VINS DESTINÉS À L'ÉLABORATION DE SPIRITUEUX - HORS BIO)

## 98%

DU VIN PRODUIT EN NOUVELLE-AQUITAINE EST COMMERCIALISÉ SOUS SIQO (Y COMPRIS VINS DESTINÉS À L'ÉLABORATION DE SPIRITUEUX - HORS BIO)

## 2<sup>nd</sup>



RANG NATIONAL POUR LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS BIO EN 2019 (PARMI LES RÉGIONS FRANÇAISES)

## 2<sup>nd</sup>



RANG NATIONAL POUR LA SURFACE DES EXPLOITATIONS BIO EN 2019 (PARMI LES RÉGIONS FRANÇAISES)

/DONNÉES COLLECTÉES EN 2019

### SOMMAIRE

LES SIQO DE NOUVELLE-AQUITAINE .....	P. 2 À 4
FRUITS ET LÉGUMES .....	P. 5
PRODUITS LAITIERS .....	P. 6
VOLAILLES ET PALMIPÈDES .....	P. 7
VIANDES ET CHARCUTERIES .....	P. 8
PRODUITS DIVERS .....	P. 9
VINS ET EAUX-DE-VIE .....	P. 10 À 11
MÉTHODOLOGIE .....	P. 11

La règle appliquée pour sélectionner les produits qui ont été attribués à la région Nouvelle-Aquitaine est précisée en page 11.

Les estimations de volumes et de chiffres d'affaires sous SIQO sont issues d'extrapolations réalisées au regard des effectifs d'opérateurs habilités recensés en région, selon la méthodologie également présentée en page 11.



# LES SIGNES OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE EN NOUVELLE-AQUITAINE



C'est la notion de terroir qui fonde le concept des Appellations d'origine.

## L'Appellation d'origine protégée (AOP) et l'Appellation d'origine contrôlée (AOC)

désignent un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne des caractéristiques au produit.

Elle ne se crée pas, elle consacre une production existante et lui confère dès lors une protection à l'échelle nationale mais aussi européenne, voire internationale.

### Exemple d'AOP/AOC en Nouvelle-Aquitaine :

- La quarantaine d'appellations de vins de Gironde : Bordeaux, Bordeaux supérieur, Côte de Bordeaux, Médoc, Saint-Émilion...
- Une vingtaine d'autres appellations de vin Bergerac, Buzet, Monbazillac, Jurançon...
- Cognac et Armagnac.
- Ossau-Iraty, beurre Charentes-Poitou, Chabichou du Poitou, pomme du Limousin, piment d'Espelette, noix du Périgord, porc Kintoa...



## L'Indication géographique protégée (IGP)

identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. Une étape, au moins parmi la production ou la transformation, doit avoir lieu dans cette aire géographique. Pour le vin, toutes les opérations réalisées depuis la récolte du raisin jusqu'à la fin du processus d'élaboration sont réalisées dans la zone géographique considérée. L'IGP est liée à un savoir-faire. Elle ne se crée pas, elle consacre une production existante et lui confère dès lors une protection à l'échelle nationale mais aussi européenne, voire internationale.

### Exemple d'IGP en Nouvelle-Aquitaine :

- De nombreuses IGP viande de boucherie et charcuteries (jambon de Bayonne, agneau du Limousin, bœuf de Bazas, veau du Limousin...)
- De nombreuses IGP volailles et palmipèdes (volailles des Landes, de Gascogne, canard à foie gras du Sud-Ouest, chapon du Périgord...)
- Vin charentais, côtes de Gascogne...
- Pruneaux d'Agen, fraise du Périgord, kiwi de l'Adour, asperge du Blayais...
- Huîtres Marennes Oléron.
- Sel de Salies-de-Béarn.



Le Label Rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur. Outre les caractéristiques sensorielles du produit Label Rouge et leur perception par le consommateur, la qualité supérieure repose sur les conditions de production, l'image du produit au regard de celles-ci, les éléments de présentation ou de service. Les produits qui peuvent bénéficier d'un Label Rouge sont les denrées alimentaires et les produits agricoles non alimentaires et non transformés, quelle que soit leur origine géographique.

### Exemple de Labels Rouges en Nouvelle-Aquitaine :

- De nombreux LR viande de boucherie (gros bovin, veau, agneau...),
- De nombreux LR volailles et palmipèdes (poulet, chapon, mini chapon, poularde, canard gras, pintade, dinde, œufs de poule...),
- Huîtres fines de claire vertes, huîtres pousse en claire, moules de filières élevées en pleine mer,
- Fraise, kiwi Hayward, piment doux, reine-claude, marron,
- Farine, brioche.



## La Spécialité traditionnelle garantie (STG)

correspond à un produit dont les qualités spécifiques sont liées à une composition, des méthodes de fabrication ou de transformation fondées sur une tradition, sans lien nécessaire avec une origine géographique.

### Exemple de STG en Nouvelle-Aquitaine :

- Moule de Bouchot.



L'Agriculture Biologique (AB) est un mode de production qui allie des pratiques environnementales optimales, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal. Les opérateurs privilégient les procédés non polluants, respectueux de l'écosystème et des animaux. Ils excluent l'usage des organismes génétiquement modifiés (OGM) et limitent le recours aux intrants, en privilégiant l'emploi de ressources naturelles et renouvelables dans le cadre de systèmes agricoles organisés à l'échelle locale et en restreignant strictement l'utilisation de produits chimiques de synthèse.

# 300 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

## FRUITS ET LÉGUMES 16

AOP FRUITS	2
IGP FRUITS	3
LR FRUITS	4
AOP LÉGUMES	1
IGP LÉGUMES	3
LR LÉGUMES	1
AOP ÉPICES	1
AOP HUILES*	1

## PRODUITS LAITIERS 4

AOP FROMAGES	2
IGP FROMAGES	1
AOP BEURRE	1

## VIANDES CHARCUTERIES 77

AOP CHARCUTERIE	2
AOP VIANDE	1
IGP CHARCUTERIE	1
IGP VIANDE	12
LR CHARCUTERIE	18
LR VIANDE	43

## VOLAILLES ET PALMIPÈDES 111

IGP VOLAILLES	7
LR VOLAILLES	93
IGP PALMIPÈDES	1
LR PALMIPÈDES	5
LR ŒUFS	5

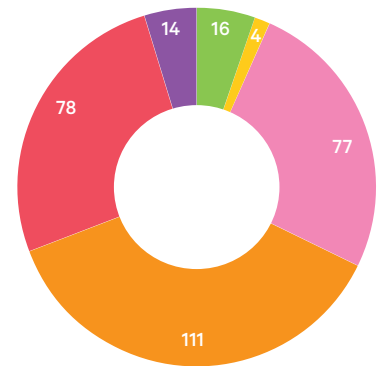
## VINS ET EAUX-DE-VIE 78

AOC/AOP VITICOLES	63
IGP VITICOLES**	9
IG SPIRITUEUX	6

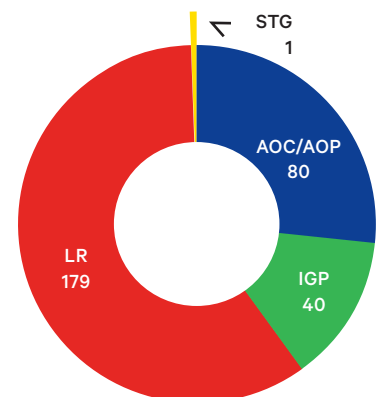
## AUTRES PRODUITS 14

IGP HUÎTRES	1
LR HUÎTRES	2
LR MOULES	2
STG MOULES	1
IGP BRIOCHE	1
LR BRIOCHE	1
IGP SEL	1
LR FARINE	3
LR PRODUITS DE LA MER	2

RÉPARTITION DES SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE PAR FILIÈRE

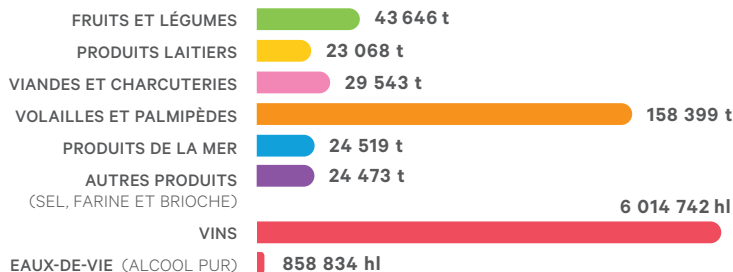


RÉPARTITION DES SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE PAR SIGNE

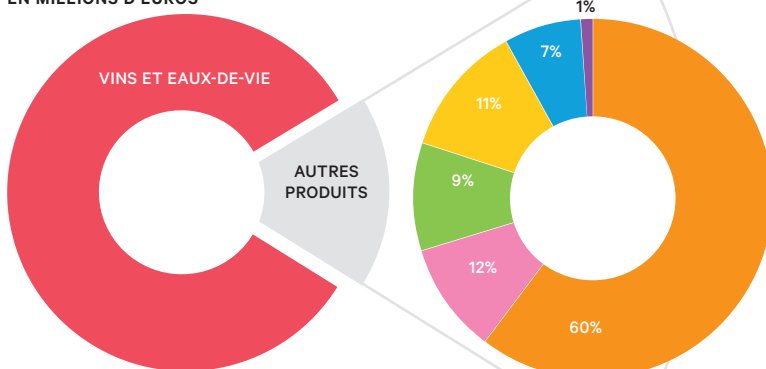


\*L'AOC Huile de noix du Périgord a été officialisée en 2019 (AOP obtenue en 2021). Nous n'avons pas encore de données de production sur ce SIQO. \*\*En 2020, l'IGP Pays de Brive a été officialisée. Ce dernier SIQO n'a pas encore de données de production. Il n'est pas comptabilisé en 2019.

## VOLUMES PRODUITS EN NOUVELLE-AQUITAINE COMMERCIALISÉS SOUS SIQO (HORS BIO)



## RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRODUITS SOUS SIQO (HORS BIO) EN NOUVELLE-AQUITAINE EN MILLIONS D'EUROS



VINS ET EAUX-DE-VIE	7 275 M€
VOLAILLES ET PALMIPÈDES	955 M€
VIANDES ET CHARCUTERIES	185 M€
FRUITS ET LÉGUMES	136 M€
PRODUITS LAITIERS	178 M€
PRODUITS DE LA MER	108 M€
PRODUITS DIVERS	18 M€
<b>TOTAL</b>	<b>8 855 M€</b>



6 996  
EXPLOITATIONS  
BIO



289 468  
HA EN BIO  
OU CONVERSION



7,4%  
DE LA SAU  
RÉGIONALE

# FRUITS & LÉGUMES

16 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

ASPERGE DES SABLES DES LANDES  
ASPERGES DU BLAYAIS  
FRAISE DU PERIGORD  
KIWI DE L'ADOUR  
MELON DU HAUT-POITOU  
PRUNEUX D'AGEN



APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

NOIX DU PERIGORD  
PIMENT D'ESPELETTE - EZPELETAKO BIPERRA  
POMME DE TERRE DE L'ÎLE DE RÉ  
POMME DU LIMOUSIN  
HUILE DE NOIX DU PÉRIGORD



LABEL ROUGE

FRAISE  
KIWI HAYWARD  
MARRON  
PIMENT DOUX  
REINE-CLAUDE

**2 157**

TONNES DE FRUITS ET LÉGUMES PRODUITS ET COMMERCIALISÉS SOUS LABEL ROUGE EN NOUVELLE-AQUITAINE

**2 474**

PRODUCTEURS SOUS SIQO (HORS BIO)

**2 107**

PRODUCTEURS DE FRUITS

**367**

PRODUCTEURS DE LÉGUMES



SOIT

**26,5%**

DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DE NOUVELLE-AQUITAINE

**81**

ATELIERS DE TRI ET CONDITIONNEMENT

**130**

TRANSFORMATEURS



**136**

MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES (HORS BIO)

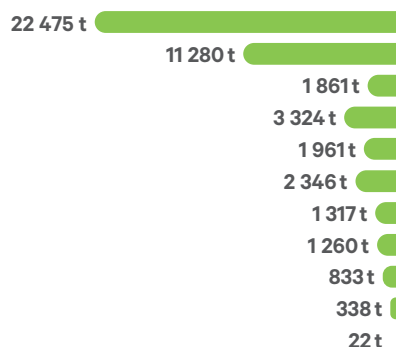
**33,5%**

DES PRODUCTEURS FRANÇAIS SOUS SIQO SONT NÉO-AQUITAINS

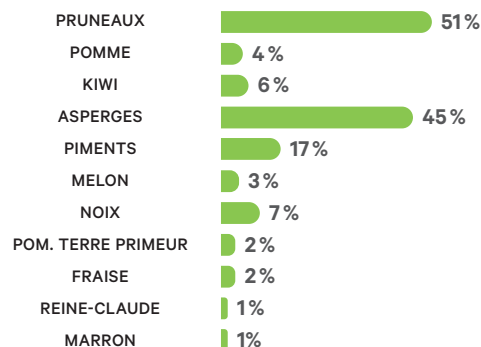
POURCENTAGES DES PRODUITS SOUS SIQO EN FRANCE PROVENANT DE NOUVELLE-AQUITAINE (HORS BIO)

100 %	DES PRUNEUX	LA NOUVELLE-AQUITAINE REPRÉSENTE
100 %	DES PIMENTS	
99 %	DES CONDIMENTS/ÉPICES (AUTRE QUE LE SEL)	<b>34%</b> <b>13%</b>
		FRUITS LÉGUMES
100 %	DES KIWIS	DU CHIFFRE D'AFFAIRES NATIONAL DES SIQO (HORS BIO)
100 %	DES ASPERGES	
70 %	DES POMMES	
48 %	DES POMMES DE TERRE	
50 %	DES MELONS	

PRODUCTION SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE (47 017 TONNES)



PART SIQO DANS PRODUCTION TOTALE NOUVELLE-AQUITAINE



**1 753**

PRODUCTEURS DE FRUITS



**1 520**

PRODUCTEURS DE LÉGUMES



**29%**

DES SURFACES RÉGIONALES EN FRUITS BIO (CONTRE 28% EN FRANCE)



**9%**

DES SURFACES RÉGIONALES EN LÉGUMES BIO (CONTRE 10% EN FRANCE)

# PRODUITS LAITIERS

4 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL  
DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



INDICATION  
GÉOGRAPHIQUE  
PROTÉGÉE



APPELLATION  
D'ORIGINE  
PROTÉGÉE

TOMME DES PYRÉNÉES

BEURRE CHARENTES-POITOU  
CHABICHOU DU POITOU  
OSSAU-IRATY

## 3 196

PRODUCTEURS SOUS SIQO  
(HORS BIO)

DONT 175

TRANSFORMATEURS  
À LA FERME

16

TRANSFORMATEURS  
EN LAITERIE

13

AFFINEURS  
EXCLUSIFS



SOIT  
71%

DES PRODUCTEURS  
DE LAIT DE  
NOUVELLE-AQUITAINE



178

MILLIONS D'EUROS  
CHIFFRE D'AFFAIRES

20%

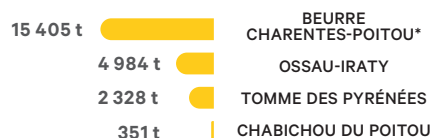
DES PRODUCTEURS FRANÇAIS  
SOUS SIQO (HORS BIO)  
SONT NÉO-AQUITAINS

100%

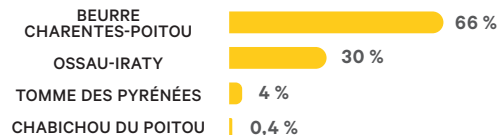
DES FROMAGES DE BREBIS FRANÇAIS  
PÂTE PRESSÉE NON CUITE SOUS SIQO  
(HORS BIO) SONT NÉO-AQUITAINS

Les statistiques SIQO portent sur les volumes transformés en Nouvelle-Aquitaine, et non sur le lait collecté dans la région et transformé en SIQO ailleurs ; cela sous-estime le poids de la région en fromage de vache.

PRODUCTION SIQO (HORS BIO) EN  
NOUVELLE-AQUITAINE (23 068 TONNES)

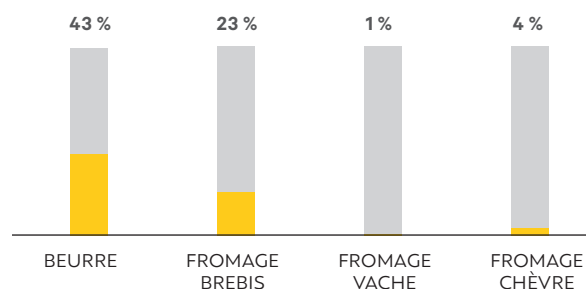


PART DES SIQO (HORS BIO)  
DANS PRODUCTION  
TOTALE NOUVELLE-AQUITAINE



\*Seuls les producteurs néo-aquitains ont été considérés dans le bassin Charentes-Poitou

Dans le chiffre d'affaires national sous SIQO (hors bio), la Nouvelle-Aquitaine représente en pourcentage :



VACHES LAITIÈRES

282  
ÉLEVEURS

5,9%  
DU CHEPTEL RÉGIONAL  
EST EN BIO



BREBIS LAITIÈRES

87  
ÉLEVEURS

3,9%  
DU CHEPTEL RÉGIONAL  
EST EN BIO



CHÈVRES LAITIÈRES

160  
ÉLEVEURS

5,4%  
DU CHEPTEL RÉGIONAL  
EST EN BIO

# VOLAILLES ET PALMIPÈDES

111 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL  
DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



INDICATION  
GÉOGRAPHIQUE  
PROTÉGÉE

CANARD À FOIE GRAS DU SUD-OUEST  
(CHALOSSE, GASCOGNE, GERS,  
LANDES, PÉRIGORD, QUERCY)  
CHAPON DU PÉRIGORD  
POULARDE DU PÉRIGORD

POULET DU PÉRIGORD  
VOLAILLES DE GASCOGNE  
VOLAILLES DES LANDES  
VOLAILLES DU BÉARN  
VOLAILLES DU GERS



LABEL ROUGE

CANARD GRAS  
CANARD  
FOIE GRAS  
OIE  
ŒUFS DE POULE  
CAILLE  
MINI-CHAPON

CHAPON  
DINDE  
PINTADE  
POULET  
POULARDE  
LAPIN

**22,4 %**

DES VOLAILLES ET PALMIPÈDES  
FRANÇAIS SOUS SIQO  
PROVIENNENT  
DE NOUVELLE-AQUITAINE

**1 087**

ÉLEVAGES DE VOLAILLES ET ŒUFS  
SOUS SIQO (HORS BIO)



SOIT  
**43%**

DES ÉLEVAGES DE VOLAILLES ET ŒUFS  
DE NOUVELLE-AQUITAINE

**1 303**

ÉLEVAGES DE PALMIPÈDES GRAS  
SOUS SIQO (HORS BIO)

DONT **38**

ABATTEURS



SOIT  
**62%**

DES ÉLEVAGES DE CANARDS GRAS  
DE NOUVELLE-AQUITAINE

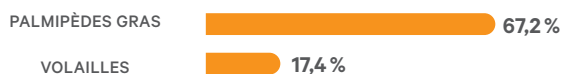


**955** MILLIONS D'EUROS  
CHIFFRE D'AFFAIRES

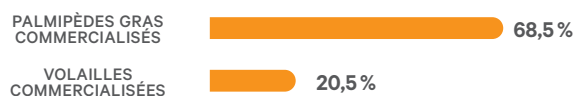
**549 M€** VOLAILLES ET ŒUFS

**406 M€** PALMIPÈDES GRAS

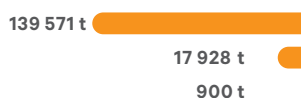
PART DES ÉLEVAGES DE NOUVELLE-AQUITAINE  
SOUS SIQO (HORS BIO) AU NIVEAU NATIONAL



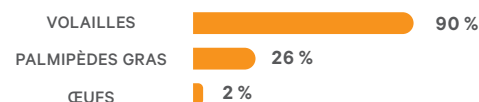
PART DES ÉLEVAGES SOUS SIQO (HORS BIO)  
EN NOUVELLE-AQUITAINE



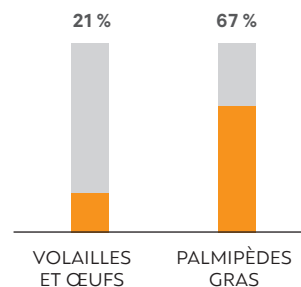
PRODUCTION SIQO (HORS BIO)  
EN NOUVELLE-AQUITAINE  
(158 399 TONNES)



PART DES SIQO (HORS BIO)  
DANS PRODUCTION TOTALE  
NOUVELLE-AQUITAINE



Dans le chiffre d'affaires  
national sous SIQO (hors bio),  
la Nouvelle-Aquitaine  
représente en pourcentage :



POULET

**231**  
EXPLOITATIONS BIO

**4,7 %**  
DES POULETS PRODUITS  
DANS LA RÉGION SONT BIO  
(CONTRE 0,9% EN FRANCE)



ŒUFS

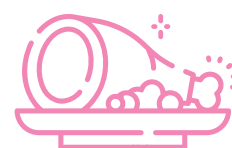
**272**  
EXPLOITATIONS BIO

**29,3 %**  
DES POULES PONDUSES  
DANS LA RÉGION SONT BIO  
(CONTRE 19,1 % EN FRANCE)



# VIANDES ET CHARCUTERIES

77 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

AGNEAU DE LAIT DES PYRÉNÉES  
AGNEAU DE PAULLAC  
AGNEAU DU LIMOUSIN  
AGNEAU DU PÉRIGORD  
AGNEAU DU POITOU-CHARENTES  
BŒUF DE BAZAS  
BŒUF DE CHALOSSE



APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

JAMBON DU KINTOA  
JAMBON NOIR DE BIGORRE  
KINTOA



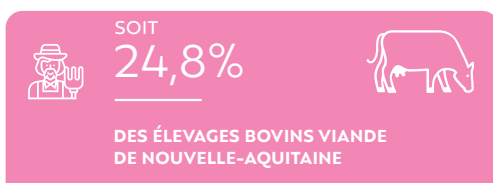
LABEL ROUGE

VIANDE DE GROS BOVINS DE BOUCHERIE  
VIANDE DE VEAU  
VIANDE D'AGNEAU  
VIANDE DE PORC  
CHARCUTERIES

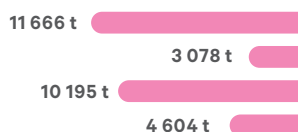
**17,4 %**

DES VIANDES ET CHARCUTERIES LABEL ROUGE FRANÇAISES PROVIENNENT DE NOUVELLE-AQUITAINE

**5 763** ÉLEVAGES BOVINS VIANDE SOUS SIQO (HORS BIO)



PRODUCTION SIQO (HORS BIO) EN NOUVELLE-AQUITAINE (29 543 TONNES)



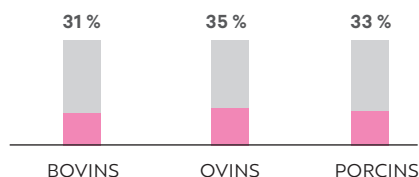
PART DES SIQO DANS PRODUCTION TOTALE NOUVELLE-AQUITAINE



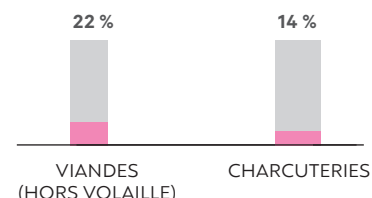
**2 196** ÉLEVAGES OVINS VIANDE SOUS SIQO (HORS BIO)



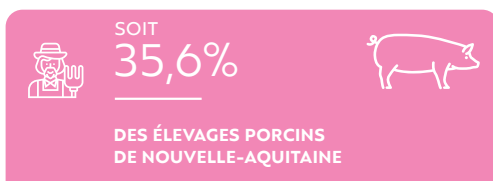
PART DES ÉLEVAGES DE NOUVELLE-AQUITAINE SOUS SIQO (HORS BIO) AU NIVEAU NATIONAL



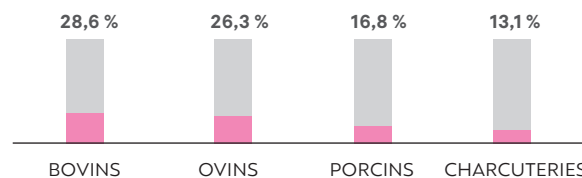
PART DES VOLUMES DE NOUVELLE-AQUITAINE COMMERCIALISÉS SOUS SIQO (HORS BIO) AU NIVEAU NATIONAL



**775** ÉLEVAGES PORCINS SOUS SIQO (HORS BIO)



Dans le chiffre d'affaires national sous SIQO (hors bio), la Nouvelle-Aquitaine représente en pourcentage :



**185** MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES (HORS BIO)

**74 M€** BOVINS

**32 M€** PORCINS

**27 M€** OVINS

**52 M€** CHARCUTERIES



BOVINS VIANDES

**863** ÉLEVEURS

**4,1%**

DES OVINS PRODUITS EN NOUVELLE-AQUITAINE (CONTRE 5,30% EN FRANCE)

OVINS VIANDES

**378** ÉLEVEURS

**5,9%**

D'OVINS PRODUITS EN NOUVELLE-AQUITAINE (CONTRE 4,90% EN FRANCE)

PORCS

**105** ÉLEVEURS

**8,2%**

DES PORCS PRODUITS EN NOUVELLE-AQUITAINE (CONTRE 1,70% EN FRANCE)



# PRODUITS DIVERS

14 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



## PRODUITS DE LA MER



INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

HUÎTRES MARENNES OLÉRON



LABEL ROUGE

HUÎTRES FINES DE CLAIRES VERTES  
HUÎTRES POUSSE EN CLAIRE  
MOULES DE FILIÈRES ÉLEVÉES EN PLEINE MER  
SAUMON ATLANTIQUE  
MAIGRE D'AQUACULTURE MARINE



SPÉCIALITÉ TRADITIONNELLE GARANTIE

MOULES DE BOUCHOT

# 220

OPÉRATEURS HABILITÉS EN OSTRÉICULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE



SOIT **100 %**

DES HUÎTRES FRANÇAISES SOUS SIQO (HORS BIO)

# 66

OPÉRATEURS HABILITÉS EN MYTILICULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE



SOIT **13,2 %**

DES MOULES FRANÇAISES SOUS SIQO (HORS BIO)

SOIT **42,3 %**

DES OPÉRATEURS HABILITÉS EN OSTRÉICULTURE ET MYTILICULTURE EN FRANCE

PRODUCTION SIQO (HORS BIO) EN NOUVELLE-AQUITAINE (24 519 TONNES)



€ **108,4** MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES (HORS BIO)

**92,6 M€** HUÎTRES

**14,3 M€** MOULES

**1,5 M€** POISSONS

## SEL



INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

SEL DE SALIES-DE-BÉARN



## FARINE



LABEL ROUGE

FARINE DE MEULE  
FARINE PANIFIABLE POUR PAIN COURANT  
FARINE POUR PAIN DE TRADITION FRANÇAISE



## BRIOCHE



LABEL ROUGE  
BRIOCHE



INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

BRIOCHE VENDÉENNE



# 1523 t

PRODUCTION SOUS SIQO (HORS BIO)



**1,6** MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES

**7,4 %** DES PRODUCTIONS FRANÇAISES SOUS SIQO SONT NÉO-AQUITAINES

# 22 950 t

PRODUCTION SOUS SIQO (HORS BIO)



**12,9** MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES

**14,9 %** DES PRODUCTIONS FRANÇAISES SOUS SIQO SONT NÉO-AQUITAINES

# 880 t

PRODUCTION SOUS SIQO (HORS BIO)



**3,8** MILLIONS D'EUROS CHIFFRE D'AFFAIRES

**25 %** DES PRODUCTIONS FRANÇAISES SOUS SIQO SONT NÉO-AQUITAINES

MEMENTO SIQO + 9 + NOUVELLE-AQUITAINE

# VINS ET EAUX-DE-VIE

78 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL  
DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



63



APPELLATION  
D'ORIGINE  
PROTÉGÉE

VINS AOC/AOP GIRONDE	VOLUMES REVENDIQUÉS EN hl
BARSAC	4 661
BLAYE	619
BORDEAUX	2 158 002
BORDEAUX SUPÉRIEUR	550 092
CADILLAC	1 868
CANON FRONSAC	9 117
CÉRON	489
CÔTES DE BORDEAUX	48 310
CÔTES DE BORDEAUX BLAYE	257 655
CÔTES DE BORDEAUX CADILLAC	50 870
CÔTES DE BORDEAUX CASTILLON	82 010
CÔTES DE BORDEAUX FRANCS	14 519
CÔTES DE BORDEAUX SAINT-MACAIRE	989
CÔTES DE BOURG, BOURG ET BOURGSAIS	156 770
CRÉMANT DE BORDEAUX	56 954
ENTRE-DEUX-MER	77 701
FRONSAC	33 648
GRAVES	151 031
GRAVES DE VAYRES	14 500
GRAVES SUPÉRIEURES	4 288
HAUT-MÉDOC	234 202
LALANDE-DE-POMEROL	50 504
LISTRAC-MÉDOC	13 062
LOUPIAC	8 558
LUSSAC SAINT-EMILION	65 268
MARGAUX	74 120
MÉDOC	202 731
MONTAGNE-SAINT-EMILION	70 861
MOULIS OU MOULIS-EN-MÉDOC	23 814
PAUILLAC	53 317
PESSAC-LÉOGNAN	88 623
POMEROL	33 933
PREMIÈRES CÔTES DE BORDEAUX	2 407
PUISSEGUIN SAINT-EMILION	32 210
SAINTE-CROIX-DU-MONT	9 342
SAINTE-FOY-BORDEAUX	8 573
SAINTE-EMILION	56 022
SAINTE-EMILION GRAND CRU	176 347
SAINTE-ESTÈPHE	60 456
SAINTE-GEORGES-SAINT-EMILION	9 298
SAINTE-JULIEN	40 846
SAUTERNES	21 963
<b>TOTAL AOC-AOP GIRONDE</b>	<b>5 010 550</b>

AUTRES VINS AOC/AOP	VOLUMES REVENDIQUÉS EN hl
BÉARN	9 513
BERGERAC	238 417
BRULHOIS	2 602
BUZET	97 964
CÔTES DE BERGERAC	56 746
CÔTES DE DURAS	61 896
CÔTES DE MONTRAVEL	1 197
CÔTES DU MARMANDAIS	47 639
HAUT-MONTRAVEL	3,5
HAUT-POITOU	7 166
IROULÉGUY	6 556
JURANÇON	48 197
MADIRAN**	45 128
MONBAZILLAC	63 630
MONTRAVEL	4 093
PACHERENC DU VIC-BILH**	7 757
PÉCHARMANT	16 788
ROSETTE	1 318
SAUSSIGNAC	430
TURSAN	11 876
CORRÈZE	378
<b>TOTAL AUTRES AOC-AOP</b>	<b>729 295</b>



6

EAUX-DE-VIE	VOLUMES EN hl
COGNAC* **	856 844
ARMAGNAC* **	1 982
FINE BORDEAUX* **	8
<b>LIQUEUR</b>	
CASSIS DE SAINTONGE	27
<b>VINS DE LIQUEUR</b>	
PINEAU DES CHARENTES	56 253
FLOC DE GASCOGNE**	576

\* en hl d'alcool pur. \*\* seuls les producteurs de Nouvelle-Aquitaine ont été pris en compte.

9



INDICATION  
GÉOGRAPHIQUE  
PROTÉGÉE

VINS IGP	VOLUMES REVENDIQUÉS EN hl
AGENAIS	2 498
ATLANTIQUE	33 012
CHARENTAIS	58 877
COMTÉ TOLOSAN**	27 457
CÔTES DE GASCOGNE**	109 700
HAUTE-VIENNE	34
LANDES	21 480
PÉRIGORD	20 334
THÉZAC-PERRICARD	1 505
<b>TOTAL IGP</b>	<b>274 897</b>

45 500\*

EMPLOIS

DONT 9 500  
NON SALARIÉS

24 000  
SALARIÉS AGRICOLES  
PERMANENTS

4 500  
SALARIÉS DANS  
L'INDUSTRIE DES BOISSONS

7 500  
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN  
DE SALARIÉS SAISONNIERS

\*Résultats d'une étude  
DRAAF/INSEE publiée  
en 2018

NB: Les volumes revendiqués ne sont pas les volumes commercialisés mais ceux déclarés à l'INAO.

# 12 260

VITICULTEURS SONT ENGAGÉS  
DANS AU MOINS UN SIQO  
EN NOUVELLE-AQUITAINE



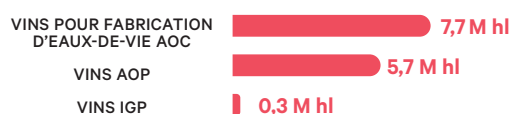
SOIT  
**16,5%**

DES VITICULTEURS FRANÇAIS  
PRODUISANT POUR UN SIQO

# 97%

DES VOLUMES DE VINS PRODUITS  
EN NOUVELLE-AQUITAINE  
SONT VALORISÉS EN SIQO

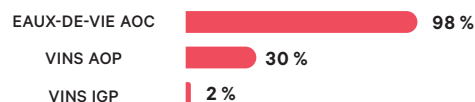
VOLUMES REVENDIQUÉS SOUS SIQO EN NOUVELLE-AQUITAINE  
EN MILLIONS D'HL (13,9 MILLIONS D'HL)



RÉPARTITION DES VOLUMES  
DE VIN PRODUITS

	NOUVELLE-AQUITAINE	FRANCE
VINS AOP	41%	46%
VINS POUR EAUX-DE-VIE AOC	54%	19%
VINS IGP	2%	29%
VINS SANS IG	3%	6%

PART DES VOLUMES NOUVELLE-AQUITAINE  
SOUS SIQO AU NIVEAU NATIONAL



1262  
EXPLOITATIONS VITICOLES  
BIOLOGIQUES EN  
NOUVELLE-AQUITAINE

SOIT 16,8 %  
DES EXPLOITATIONS  
VITICOLES ET DES VIGNES  
FRANÇAISES EN AB

19 733 ha  
DE VIGNES CERTIFIÉES BIO  
OU EN COURS  
DE CERTIFICATION  
EN NOUVELLE-AQUITAINE

SOIT 8,9 %  
DES SURFACES TOTALES  
EN VIGNES DE LA RÉGION  
(CONTRE 14,9% À L'ÉCHELLE  
NATIONALE)

## MÉTHODOLOGIE

### DÉFINITIONS

#### Opérateurs :

Les opérateurs pris en compte dans ce document peuvent être :

- des opérateurs producteurs primaires : agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, ostréiculteurs...
- des opérateurs avals : abattoirs, ateliers de découpe, ateliers de transformation...

#### Chiffre d'affaires et volumes :

Les chiffres d'affaires sont estimés à la première mise en marché : en sortie d'abattoir pour les viandes et les volailles, en sortie de conditionnement/transformation pour les autres produits.

### SÉLECTION DES SIQO ATTRIBUÉS À LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Un SIQO est rattaché à la région si plus de 19% de ses opérateurs habilités se situent en Nouvelle-Aquitaine. Le calcul ne prend pas en compte les distributeurs et les opérateurs de l'amont (fabricants d'aliments, accouveurs). En revanche, pour la filière viande, les naisseurs et éleveurs de poulettes sont pris en compte. Deux exceptions ont été faites : l'AOP Floc de Gascogne, prolongement de l'Armagnac et les IGP Côtes de Gascogne et Comté Tolosan qui concernent un nombre important d'opérateurs, ont été retenues même si moins de 19% des opérateurs habilités sont localisés en Nouvelle-Aquitaine.

### SOURCES MOBILISÉES

- **INAO** pour les nombres d'opérateurs habilités, volumes et chiffres d'affaires des produits sous SIQO hors bio
- **Agence Bio** pour les nombres de producteurs engagés, leurs cheptels et surfaces de production
- le casier viticole informatisé mis à disposition par **les Douanes** pour les statistiques viticoles
- **Agreste** avec la **SAA, le recensement agricole 2010**, pour les données générales sur l'agriculture en Nouvelle-Aquitaine.
- **le relevé des SIQO viticoles** mis à disposition de l'INAO pour les statistiques viticoles.

### ESTIMATIONS DES VOLUMES ET DES CHIFFRES D'AFFAIRES RÉGIONAUX DES SIQO

- Pour chaque AOP/AOC et IGP retenues :

- si au moins 80% des opérateurs sont localisés en Nouvelle-Aquitaine, les volumes et chiffres d'affaires totaux du SIQO sont comptabilisés ;
- si moins de 80% des opérateurs sont localisés en Nouvelle-Aquitaine, les volumes et chiffres d'affaires sont estimés au prorata de ce pourcentage ;

- pour chaque Label Rouge retenu :

l'estimation des volumes et chiffres d'affaires est faite au prorata du pourcentage d'opérateurs localisés en Nouvelle-Aquitaine.

L'année de référence retenue est 2019.



En couverture : Vignobles de Saint-Croix-du-Mont (33)

# MÉMENTO

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIGNES OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO) DE NOUVELLE-AQUITAINE



**PLUS D'INFOS SUR :**

- [INAO.GOUV.FR](http://INAO.GOUV.FR)
- [DRAAF.NOUELLE-AQUITAINE.AGRICULTURE.GOUV.FR](http://DRAAF.NOUELLE-AQUITAINE.AGRICULTURE.GOUV.FR)
- [NOUELLE-AQUITAINE.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR](http://NOUELLE-AQUITAINE.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR)
- [NOUELLE-AQUITAINE.FR](http://NOUELLE-AQUITAINE.FR)
- [PRODUITS-DE-NOUELLE-AQUITAINE.FR](http://PRODUITS-DE-NOUELLE-AQUITAINE.FR)